

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 15 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le jeudi quinze avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Catherine ANDRÉ, Mme Annick LELIÈVRE, M. Arnaud CORBEAU, M. Jean-Michel DOUSSELIN, M. Benoît MORCHOINE, M. Lucien DUCHESNE, Mme Christiane COSSÉ.

Procuration : M. Jean-François GIRARD pour Monsieur Michel LEGOURD

Absents excusés : M. Maurice DELANOUE, Mme Sophie FOUCHER, M. Jean-Vincent BONIN

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE.

ORDRE DU JOUR

1. Vote des BP 2010
 2. Vote des 3 taxes locales
 3. Affectation du résultat
 4. S.F.R.- proposition d'acquisition de terrain
 5. Vote des Subventions
 6. SPIE - projet d'implantation d'un relai de radiotéléphonie
- Questions diverses et informations

1. VOTE des BP 2010

Membres du conseil en exercice : 14

Présents : 10 + 1 procuration = 11 votants

	dépenses de fonctionnement	recettes de fonctionnement	dépenses d'investissement	recettes d'investissement	Abstention	Contre	Pour
Budget Général	1 062 364.00	1 062 364.00	1 228 083.00	1 228 083.00	0	0	11
Eau	47 479.00	47 479.00	241 907.00	241 907.00	0	0	11
Assainissement	39 900.00	39 900.00	135 332.00	135 332.00	0	0	11
Camping	49 564.00	49 564.00	31 998.00	31 998.00	0	0	11
Logements sociaux	10 200.00	10 200.00	17 852.00	17 852.00	0	0	11
Lotissement La Basinière	38 581.00	38 581.00	35 631.00	35 631.00	0	0	11

OK VOTÉS à l'unanimité

2. VOTE DES 3 TAXES LOCALES

Monsieur le Maire expose qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le taux des 3 taxes locales pour équilibrer le budget général. Il propose donc le maintien de ces taux.

soit : - Taxe Habitation : 17.18 %
- Taxe Foncier Bâti : 29.66 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 69.31 %

OK VOTÉ à l'unanimité

3. AFFECTATIONS DU RÉSULTAT

Vu au vote des budgets

OK VOTÉS à l'unanimité

4. S.F.R.- proposition d'acquisition de terrain

La société S.F.R. souhaite acquérir pour partie la parcelle H 446, qui leur est déjà louée au titre de la convention signée en juillet 2004. Le loyer actuel est maintenu pour 2010/2011

Montant d'acquisition proposé : 15 000 €. Frais debornage et d'arpentage à la charge de S.F.R.

OK VOTÉ à l'unanimité (attendre bornage pour prendre la délibération)

5. Vote des subventions

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les subventions accordées aux Associations pour l'année 2010 :

	SUBVENTIONS COMMUNALES	2010
1	Société Musicale	5000,00
2	Comité des Fêtes	800,00
3	Association de football	4500,00
4	Office Départemental des Anciens Combattants	16,00
5	Bibliothèque Centrale de Prêt	80,00
6	Prévention Routière	127,00
7	CAUE	100,00
8	Association des Conciliateurs de Justice	150,00
9	Association Sportive du Collège	300,00
10	Amicale des Anciens Combattants d'AFN	185,00
11	Coopérative scolaire maternelle MUSICALIES	155,00
12	Coopérative scolaire primaire MUSICALIES	155,00
13	Coopérative scolaire maternelle	155,00
14	Coopérative scolaire primaire	155,00
15	Association Fondation Sologne	90,00
16	Secours Catholique de Neung	200,00
17	Association Éclair	170,00
18	Club 3ème âge Bel Automne	550,00
19	Société de Pêche	400,00
20	Volley Loisirs	150,00
21	Le Bon Samaritain de Yaoundé	155,00
22	La Boule Noviodunoise	200,00
23	G.D.A. (Groupement Développement Agricole)	100,00
24	Association des Sclérosés en Plaque	30,00
25	Association Vie Libre (La Soif d'en Sortir)	30,00
26	Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Neung	450,00
27	Amicale des Sapeurs Pompiers de Neung	1500,00
28	Tour du Loir et Cher	90,00

29	Le Souvenir Français	35,00
30	Mission Locale (PAIO)	300.00
31	ADMR (Association du Service à Domicile)	1267.35
32	CFA Chambre des Métiers (3 apprentis en 2010)	120.00
33	Vers un réseau de soins (Toxicomanie)	30.00
34	Vers un réseau de soins (Alcoolisme)	30.00
36	G.I.D.E.C. SOLOGNE (lutte contre les ragondins)	35.00
37	Association pour la mobilité des handicapés	50,00
38	Sologne Nature Environnement	150,00
39	Banque Alimentaire de Loir et cher	50,00
40	Association des Secrétaires de Mairie	36,00
41	Association « Les Restaurants du Cœur »	100,00
42	Association Aide aux Sans Logis	30,00
43	ADAPEI Les « Papillons Blancs »	50,00
44	Association ALZHEIMER 41	30,00
45	Association pour Aveugles Déficients Visuels	30,00
46	Association des Donneurs de Voix	50,00
47	Association des Donneurs de Sang	200,00
48	Comité de Jumelage	1500.00
49	A.P.E.L. les petites mains	200,00
50	Ass'mat et Bambinos	150.00
51	Collège de Neung (voyage)	500.00
52	U.C.A.I. (Union Commerciale de Neung)	300.00
53	PASS FONCIER (3 x 3000 €)	9000.00
54	Sinistrés d'Haïti	1 000.00
55	Sinistrés Xynthia	2 000.00

OK VOTÉS à l'unanimité

6. SPIE – projet d'implantation d'un relai de radiotéléphonie

L'opérateur ORANGE a pour projet l'implantation d'une nouvelle antenne-relais, sur la parcelle cadastrée H 446 pour partie, pour une meilleure couverture de la zone. Un loyer sera versé à la commune.

OK VOTÉ à l'unanimité

Questions diverses et informations :

Rue Albert Prudhomme : suite à des demandes concernant cette voie et à la pose des pots de fleurs en quinconce et pour une question de sécurité, le stationnement sera interdit.

Tempête Xynthia : l'aide attribuée lors du dernier conseil sera versée au Conseil Général de Vendée.

Une demande d'apprentissage en CAP petite enfance à l'école a été reçue, un contrat aidé peut-être mis en place. Une réponse négative sera adressée. Cette dépense n'est pas inscrite au budget cette année.

« Familles rurales » dans le cadre du projet jeunes, une demande a été faite pour utiliser la salle des fêtes afin d'organiser un boum et pouvoir financer une sortie. OK gratuit.

Cinémobile : film : Océans vendredi 16 avril avec la présence de Laurent CHARBONNIER.

Le busage route de Blois et la création de trottoirs depuis le Gamm vert jusqu'à l'Impasse Sully est à

réaliser.